



Cité Administrative : incendie du 5 février 2013

JOUR UN

Aux environs de 11h15, un incendie dans le restaurant administratif en fin de matinée a provoqué l'évacuation du site et l'intervention des pompiers.

L'évacuation s'est déroulée dans le calme, malgré l'inquiétude légitime des agents provoquée par la fumée et des odeurs très désagréables.

Après une attente pendant laquelle les agents se sont débrouillés avec les moyens du bord pour se restaurer, des rumeurs annonçaient que des infos allaient être données dans les plus brefs délais. Vers 14h, devant le 165 rue Garibaldi, la Direction annonce que la réintégration d'une partie du bâtiment est possible, et s'excuse auprès des contribuables qui doivent encore patienter avant la réouverture de l'accueil.

Le parking et les bâtiments A et B seront accessibles ultérieurement. D'autres directions font le choix de renvoyer les agents chez eux le temps de laisser la situation se clarifier.

À ce stade, la CGT considère que la réintégration se fait en situation dégradée avec une information largement insuffisante. La garantie que tous les systèmes de sécurité soient à nouveau fonctionnels n'est pas apportée. L'évaluation de la situation concernant la zone du quai de déchargement et du restaurant administratif commence.

JOUR DEUX

Un peu après 11h00, un message diffusé par haut-parleur annonce que le restaurant sera indisponible pour une durée indéterminée. C'est presque une surprise !

En fin de journée, un message de la DRFIP est adressé aux agents.

Durant la journée nous avons réclamé que les informations soient rapidement données à l'ensemble des agents (**à titre d'exemple du directeur de l'INSEE s'est adressé à ses agents dès ce matin**). Nous avons demandé qu'une réunion du « CHS spécial cité » se tienne dans les plus brefs délais et souhaité qu'elle soit élargie à l'ensemble des CHS des directions installées à la CAE. L'objectif est d'avoir une unique information, claire et officielle, et d'évoquer ensemble les conséquences pour l'ensemble des occupants. Une réunion est prévue jeudi après-midi.

JOUR TROIS

Toujours pas beaucoup d'informations pour les personnels.

La réunion avec les représentants des différents CHS débute par une présentation chronologique des événements.

Le feu est signalé à 11h10. Les salariés du RIL attaquent le départ du feu. Un périmètre de sécurité est installé et une demande d'assistance est adressée aux pompiers. Ensuite s'enchaîne l'évacuation du bâtiment A et B suivie à 11h36 par celle du bâtiment I. À 11h55 l'incendie est maîtrisé et n'a occasionné que des dégâts matériels. Des vérifications sont faites pour valider l'absence de fumée toxique et le désenfumage des locaux.

Les représentants du personnel commencent à formuler quelques observations. D'ailleurs plusieurs remontées ont déjà été faites.

À ce stade, afin d'avoir une vision exhaustive de ce qui s'est passé, les OS demandent que soit organisé une collecte des témoignages pour compléter le rapport administratif et alimenter l'analyse de l'incident par les CHS.

La seconde partie de la réunion a été consacrée à la question très sensible de l'absence de restauration sur le site. Chacune des directions a commencé à envisager des solutions temporaires.

Les différents restaurants administratifs ou d'entreprises du secteur seront a priori dans l'incapacité d'accueillir tous les naufragés de la cité. Le responsable de la DDT a émis avec pertinence l'idée d'une approche commune à tous les services de la cité pour la recherche de solutions (à l'issue de la réunion, les directions se sont réunies). **L'objectif est de présenter dès lundi des solutions aux agents.** L'action sociale pour les services de la DGFIP a commencé à explorer plusieurs pistes. L'attribution de tickets restaurant ne pourra être envisagée tant que la durée de fermeture du RIL n'est pas connue. La possibilité d'une reprise rapide, y compris en mode dégradé du RIL ne pourra pas être envisagée avant l'expertise de la zone dégradée. Une réunion sur ce sujet est programmée mercredi 13 février. Une analyse est en cours pour vérifier l'absence d'amiante dans les faux plafonds de la zone.

JOUR QUATRE

Un message de la DRFIP, à tous les agents, rappelle les faits succinctement et indique que ce dossier est la priorité de la direction.

JOUR CINQ et SIX

Week end !

JOUR SEPT

Rien de neuf !

MARDI 12 FEVRIER

Une semaine vient de s'écouler. Plus d'un millier d'agents se retrouve sans solutions alternatives pour se restaurer. La seule information concrète est l'autorisation des personnels à prendre leur repas sur le lieu de travail !

S'il est difficile de livrer une première analyse pertinente de cette situation complexe, quelques remarques sont toutefois possibles :

- Notre première attention concerne les salariés du RIL, qui se retrouvent sans travail pour une période indéterminée.
- Le sentiment d'insécurité s'accroît légitimement parmi les agents. Les incidents des dernières années ont révélé des difficultés diverses lors des évacuations. Quel serait le bilan en cas de panique ?
- La question de la sécurité incendie du site ainsi que les procédures d'évacuation doit être la première préoccupation des directions. Cet avertissement ne doit pas être pris à la légère. Les interventions incessantes des représentants du personnel vont sûrement recevoir une écoute plus attentive. Des améliorations sensibles ont été réalisées ces deux dernières années, mais les points restant à traiter sont encore nombreux.
- La prise de conscience que les questions communes (sécurité, restauration, ...) ne peuvent pas se gérer seulement en interne dans chacune des directions présentes à la cité. Ce qui devrait les inciter à plus coopérer et mutualiser que par le passé.
- A l'heure de l'intranet et des messageries électroniques, la communication des directions est encore perfectible. Pas toujours réactive, elle est également peu encline à prendre en compte l'impact émotionnel de cet incident sur les agents. Ça manque un peu de chaleur !
- **Dans l'hypothèse la plus favorable (absence de problèmes techniques lourds, exécution rapide des travaux, etc...) la réouverture du RIL pourrait s'envisager dans la première quinzaine d'avril. D'ici là, il est de la responsabilité des Directions de proposer des solutions alternatives.**

Avec l'ensemble des organisations syndicales présentes, la CGT veillera à ce que toute la lumière soit faite sur cet événement et continuera à porter le dossier de la sécurité de la cité.

Lyon, le 12 février 2013